

RAPPORT ANNUEL

0205 20 2050
0502 20 5020

Au cœur de vos actions
en prévention depuis

35

MULTI
PRÉVENTION ASP

ans!

Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteurs de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques, industries de l'habillement, du textile et de la bonneterie, de l'imprimerie et activités connexes

Au cœur de
vos actions
en prévention
depuis 1985



Contenu

3 Association

3 MultiPrévention

4 Associations membres

5 Conseil d'administration

6 Mission

6 Vision

6 Clientèle

6 Valeurs

7 Fonctionnement

8 Équipe

9 Message des coprésidents

11 Rapport du trésorier

13 Mot de la directrice générale

15 Bilan des réalisations



Associations membres

Les associations membres sont celles qui ont signé l'entente constitutive de MultiPrévention.

Associations patronales

Association de la construction du Québec (ACQ)

Industries des systèmes électroniques du Québec (ISEQ)

Association québécoise de l'industrie de l'imprimé (AQII)

Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec (ATFFEQ)

Électro-fédération du Canada (EFC)

Institut canadien de la construction en acier (ICCA)

Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ)

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec (IMVQ)

Quotidiens du Québec

Associations syndicales

Association – internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA)

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Fédération démocratique de la métallurgie des mines et des produits chimiques (CSD)

Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

Fédération nationale des communications (CSN)

Syndicat des métallos (FTQ)

Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)

Unifor, section locale 145 (FTQ)

Union des employés et des employées de service, section locale 800 (UES)



Mission

Être un leader et un agent multiplicateur en prévention en offrant à notre clientèle des produits et services de qualité en santé et sécurité du travail dans une démarche paritaire.

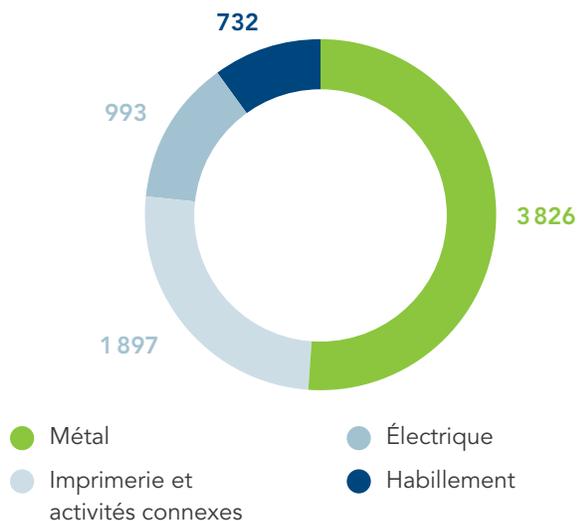
Vision

Devenir une organisation agile qui se distingue par son approche paritaire, reconnue pour son expertise dans le secteur manufacturier et sa capacité à offrir des services clés à ses clients partout au Québec, tout en étant à même d'anticiper l'évolution de leurs besoins en prévention des lésions professionnelles.

Clientèle

MultiPrévention dessert une clientèle variée issue du secteur manufacturier. Ses membres proviennent des secteurs économiques de la fabrication de produits en métal et électriques, de l'habillement, de l'imprimerie et activités connexes.

Nos 7 448 entreprises sont réparties comme suit :



Environ 150 000 travailleurs oeuvrent dans ces entreprises

Valeurs

Le paritarisme

Le paritarisme est un engagement commun des travailleurs et des employeurs ainsi que de leurs associations envers la prévention des lésions professionnelles.

L'engagement à développer l'autonomie

L'engagement à développer l'autonomie consiste à accompagner et outiller les employeurs et les travailleurs pour accroître leurs compétences en santé et sécurité du travail afin de favoriser la prise en charge en prévention.

La collaboration

La collaboration, c'est la mise en commun de nos expertises et compétences avec celles de nos clients afin de résoudre efficacement les problèmes identifiés.

Le respect

Le respect s'exprime dans la considération que nous accordons à l'égard des personnes qui sollicitent nos services. Nous intervenons avec courtoisie, en toute confidentialité et nous respectons nos engagements.

Le pragmatisme

Le pragmatisme, c'est de favoriser une approche terrain. Les solutions proposées se veulent concrètes, pratiques et surtout, adaptées aux besoins du client et à la réalité de l'entreprise.

L'accessibilité

L'accessibilité, c'est de desservir les entreprises de nos secteurs, partout au Québec. C'est aussi de savoir s'adapter pour maintenir notre offre de service même en période de pandémie.

L'excellence

L'excellence, c'est la combinaison de l'ensemble de nos engagements : c'est intervenir en entreprise sur une base paritaire avec le souci de travailler en mode collaboratif à trouver des solutions concrètes et efficaces pour remédier aux problèmes en santé et en sécurité du travail. Le tout réalisé en toute confidentialité, dans le respect des personnes, de nos standards et des règles de l'art.

Équipe

Administration

Nathalie Laurenzi
Directrice générale

Josette Boulé
Directrice – Prévention et services à distance

Julie Dufresne
Adjointe à la direction

Johanie Cloutier-Demers
Agente au soutien administratif
Volet communication

Monique Laguë
Agente au soutien administratif
Volet documentation

Johanne Jacob
Agente au soutien administratif
Volet formation

Information

Denise Laganière
Conseillère en communication

Conseillers en gestion de la prévention

Mario Vézina, Mathieu Fortier-Roberge et Raphaël Rivard
Québec - Rive-Nord de la Mauricie-
Centre-du-Québec Saguenay-
Lac-St-Jean - Bas-St-Laurent -
Chaudières-Appalaches

Sandra Tremblay et Mila Gomez
Montérégie - Rive-Sud de la
Mauricie-Centre-du-Québec -
Montréal - Abitibi - Gaspésie et
Îles-de-la Madeleine

Joanie Bouchard et Denis Lavoie
Laval - Laurentides - Lanaudière

Dany Mailloux et Vicky Gaëtan
Montréal - Outaouais - Côte-Nord

Julie Gaudin et Marc Bessette
Montérégie - Estrie - Montréal

Conseillers techniques

MULTIDISCIPLINAIRE

Caroline Godin
Ventilation - Soudage et coupage -
Cabines à peinture

Lise Mallette
Hygiène industrielle -
Matières dangereuses

SÉCURITÉ DES MACHINES

Guillaume Côté, Julie Fennety et Safran Noël Boulet
Sécurité des machines, cadenassage
et sécurité électrique

ERGONOMIE

Michel Charland et Yves St-Jacques



Continuer à réaliser notre mission

L'année 2020 devait marquer le 35^e anniversaire de notre association sectorielle paritaire. Dès mars 2020, il a été clair que l'année n'allait plus se dérouler comme prévu. C'est désormais l'évidence, il y aura un avant et un après « mars 2020 ».

Pour veiller à continuer notre mission malgré les aléas de la pandémie qui a amené les entreprises du secteur manufacturier à composer avec un lot de contraintes, nous avons entrepris de refaire notre planification stratégique.

Nous avons invité pour cet exercice des administrateurs de Préventex puisque le processus d'unir leur secteur à celui de MultiPrévention était en cours. Cette fusion projetée depuis septembre 2019 s'est concrétisée comme prévu le 1^{er} janvier 2021.

Nous pouvons donc déployer la planification stratégique 2021-2023, laquelle tient compte des besoins de nos nouveaux membres du secteur Textile et de la bonneterie. Cette planification a été bien sûr alignée sur les orientations de la CNESST qui ont un impact dans notre secteur, et a aussi pris en compte les contraintes sociosanitaires auxquelles notre secteur est toujours confronté.

Bien que la direction ait mis en place rapidement un plan d'action en cas de pandémie pour poursuivre les opérations, nous avons décidé d'entreprendre un exercice plus large sur la gestion des risques en ayant en perspective le succès de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique. Cet exercice a débuté en 2020 et se finalisera au début de 2021.

En marge de ces travaux, nous veillons toujours à la saine gouvernance de l'Association. La mise en place du comité de gouvernance a par ailleurs aidé à mieux documenter nos politiques et à veiller à ce qu'elles reflètent toujours les meilleures pratiques attendues pour un organisme comme le nôtre.

En conclusion, nous sommes heureux d'avoir constaté que nos 35 années de paritarisme ont porté leurs fruits et que l'on a pu, grâce à l'action des administrateurs et des employés de MultiPrévention, se réinventer pour offrir de la formation et des conseils à distance aux entreprises, et ce, sans frais additionnels dès le début du mois de mai.

À cause de son impact immédiat dans le quotidien de tous les Québécois, cette crise a aussi démontré de manière flagrante que la santé et la sécurité des travailleurs sont un gage de productivité et de richesse collective.

Grâce à la mission de MultiPrévention, nous avons le privilège de pouvoir œuvrer à prévenir les lésions et maladies professionnelles et participer ainsi à accroître cette richesse collective. C'est dans ce continuum que les membres du conseil d'administration ont travaillé en 2020 afin que les entreprises du secteur puissent être soutenues par de l'information et des services de qualité. À titre de vos représentants, nous les remercions de leur implication et de leur diligence à promouvoir cette mission.

Nous tenons aussi à souligner la contribution du personnel de MultiPrévention pour avoir su, malgré tout, mener à bien la programmation annuelle 2020 et innover avec de nouvelles façons d'accompagner les entreprises et les travailleurs en prévention.

Nous débuterons 2021 avec la certitude que nous avons déjà en place tout ce qu'il nous faut pour offrir des services d'information, de formation, de conseil et d'assistance technique à l'ensemble des entreprises membres qui composent désormais le grand secteur de MultiPrévention.

35

années de services
en prévention

5

secteurs économiques
regroupés dès 2021

18

administrateurs
impliqués

25

employés
passionnés



Gérer avec précaution pour l'avenir

C'est avec plaisir que je vous présente le résumé des états financiers de MultiPrévention au 31 décembre 2020. Comme nous en avons convenu lors de la dernière assemblée générale, la firme SLBO comptables professionnels agréés a vérifié nos états financiers selon les normes de vérification reconnues. Leur vérification confirme que les états financiers de MultiPrévention reflètent bien la réalité de la situation financière présentée.

Les finances de l'ASP sont gérées avec toute l'attention requise par le conseil d'administration. L'année 2020 a eu une incidence importante sur les budgets de toutes les entreprises québécoises, incluant la nôtre. Nous avons observé une baisse importante de nos revenus autonomes. Toutefois, cette baisse a été circonscrite par une baisse encore plus importante de nos dépenses. Bien qu'il eût été prévu à la programmation annuelle d'embaucher des ressources supplémentaires au début de 2020, ce projet a été reporté à 2021. Ainsi, nous avons dégagé suffisamment de liquidités pour palier à une baisse possible des revenus du secteur à court terme.

Voici en résumé les principales données financières de 2020 :

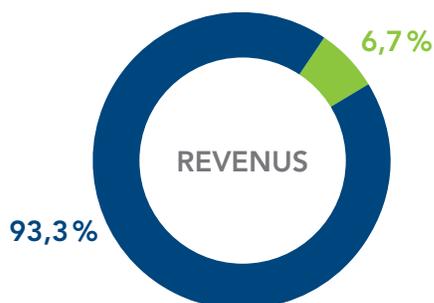
Répartition des revenus

Les revenus de MultiPrévention totalisent un montant de

3 715 577 \$

La cotisation des employeurs prélevée par la CNESST **3 467 000 \$**

Les autres revenus (placements, ventes de produits et services, intérêts) **248 577 \$**

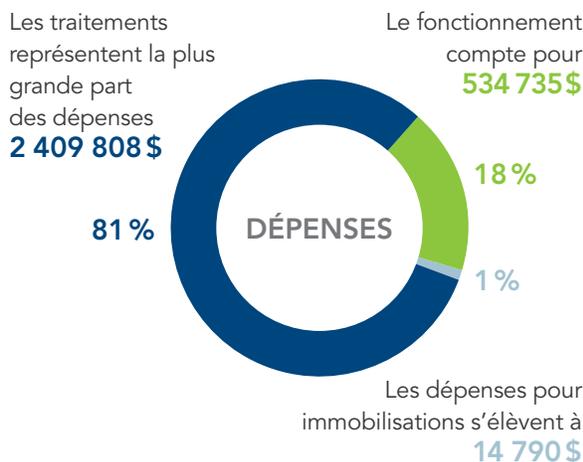


Le taux de cotisation pour 2020 était de **0,048 \$** de cent dollars de la masse salariale

Répartition des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, celles-ci s'élèvent à

2 959 333 \$



Conclusion

Malgré le contexte de la pandémie, les résultats financiers de l'année 2020 sont demeurés stables et comparables aux résultats des années précédentes. Uniquement pour l'année 2020, la CNESST a augmenté de 25% à 40% la limite pour conserver et transférer à l'exercice subséquent les surplus d'opérations des ASP. Par conséquent, une somme de 178 580\$ sera récupérée par la CNESST et mis en réserve pour le secteur de MultiPrévention.

Nous espérons que cette situation commune à tous s'améliore en 2021 et que les entreprises de notre secteur ayant rencontré des difficultés financières se rétablissent rapidement pour retrouver l'essor qui prévalait dans le domaine manufacturier d'avant 2020. En temps d'incertitudes, nous avons pris parti de gérer avec précaution les ressources financières de MultiPrévention. Notre objectif à long terme est de pouvoir offrir à nos membres des services de formation et d'expertises de grande qualité, une offre grandissante de services sans frais additionnels ou à faible coût ainsi qu'une cotisation sectorielle raisonnable.

Bâtir l'excellence depuis 35 ans

MultiPrévention s'est à nouveau agrandie. Nous comptons à ce jour 26 professionnels qui desservent cinq secteurs économiques issus de la fabrication. Le secteur du textile et de la bonneterie s'est nouvellement joint à nous pour continuer à obtenir des services reconnus de formation et d'assistance technique qui tiennent compte de la réalité de leur industrie.

Au fil des années, dans ses efforts de réduction des lésions professionnelles, votre association a accompagné des milliers d'entreprises du secteur manufacturier. Nous avons toujours préconisé le partage des solutions efficaces en SST entre les entreprises et communiqué les meilleures pratiques. Voilà la force d'une association sectorielle et sa valeur ajoutée.

Notre approche personnalisée auprès des gestionnaires et des travailleurs des entreprises s'est toujours révélée efficace pour bien cerner les besoins du secteur. Nous avons aussi innové en développant de nouveaux services et en multipliant les façons de les offrir, notamment à l'aide des nouvelles technologies. Rappelons-nous que nous avons créé en 2019 un nouveau poste de direction et des services à distance pour améliorer l'accessibilité à nos services. Par conséquent, ce nouveau poste a pris tout son sens dès mars 2020 quand le mot distanciation a commencé à faire de plus en plus partie de notre vocabulaire.

À l'instar de plusieurs organisations, nous avons dû accélérer notre transformation numérique pour continuer à rejoindre notre clientèle. Beaucoup d'efforts ont alors été mis de l'avant pour convertir nos formations et offrir nos services d'assistance pour qu'ils puissent aussi se réaliser à distance. Nos employés, en majeure partie de l'année en télétravail, ont eux-mêmes su relever le défi. En tout, **7 800 participants** ont suivi nos formations, dont **près de 70 %** en utilisant nos plateformes à distance ou en ligne.

En 2020, nos conseillers ont réalisé **1963 interventions**, une diminution de 9% comparativement à l'année 2019. Une belle démonstration que le soutien à distance est possible malgré que notre mode de prédilection pour intervenir demeurera d'être avec vous en entreprise.

Nous avons d'ailleurs dès l'automne mis au programme une série de webconférences pour remplacer nos activités publiques régionales. Celles-ci ont connu un franc succès avec la participation de **160 entreprises** différentes et d'au moins **435 participants**.

Nous avons aussi pris le temps de communiquer davantage avec nos membres pour les informer des services de qualité auxquels ils ont droit. Notre motivation: nous voulions que toutes les entreprises membres chez MultiPrévention sachent qu'elles ont accès sans frais à une information fiable et des outils facilement adaptables à leur contexte d'entreprise, et ce, durant ce contexte difficile. Nous avons ainsi rejoint **2091 entreprises**, soit environ 30% du secteur desservi. Ce taux est un tout nouveau record pour nous.

Pour ce qui a trait à notre site web, l'achalandage s'est élevé à **42 847 visites** qui ont entraîné **20 130 téléchargements** de nos publications. Notre section *Mon espace*, strictement réservée à nos membres, est encore plus populaire avec **1 593 membres actifs**. On y retrouve entre autres des outils diagnostic, des capsules vidéos, des documents adaptables et des supports de formation.

Cette année pas comme les autres a permis de démontrer que, tant que le désir d'aider et d'accompagner en prévention sera manifeste au cœur des membres de l'équipe de MultiPrévention, il n'y aura aucun frein pour déployer notre mission.

C'est ce que nous faisons déjà depuis 35 ans, de mieux en mieux, auprès d'une plus large clientèle et toujours animés de la même passion pour la prévention. Il y a raison de célébrer. Bon 35^e MultiPrévention!





Aperçu des interventions et expertises

NOS CONSEILLERS ONT GÉRÉ

1 963

demandes d'intervention

ET EFFECTUÉ

740

visites en entreprise

Les conseillers de MultiPrévention ont pour mandat de soutenir la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles dans les entreprises. Voici la répartition des services offerts lors des visites en entreprise pour 2020:



- Services de conseils et d'assistance technique
- Services de formation et de gestion de la prévention

Services de conseils et d'assistance technique

Formations et activités de sensibilisation

Sécurité des machines et cadenassage

Prévention des troubles musculosquelettiques

Sécurité électrique

Ventilation générale et locale

Cabines à peinture

Soudage et coupage

Échantillonnage des contaminants chimiques

Information sur les produits chimiques

Bruit et moyens de le réduire

Prévention des contraintes thermiques

Services de formation et de gestion de la prévention

Formations et séances de sensibilisation

Bilans de prévention

Mise en place de programmes de prévention

Application des lois, règlements et normes en santé et sécurité

Soutien à l'identification des priorités d'actions

Soutien aux comités de santé et de sécurité

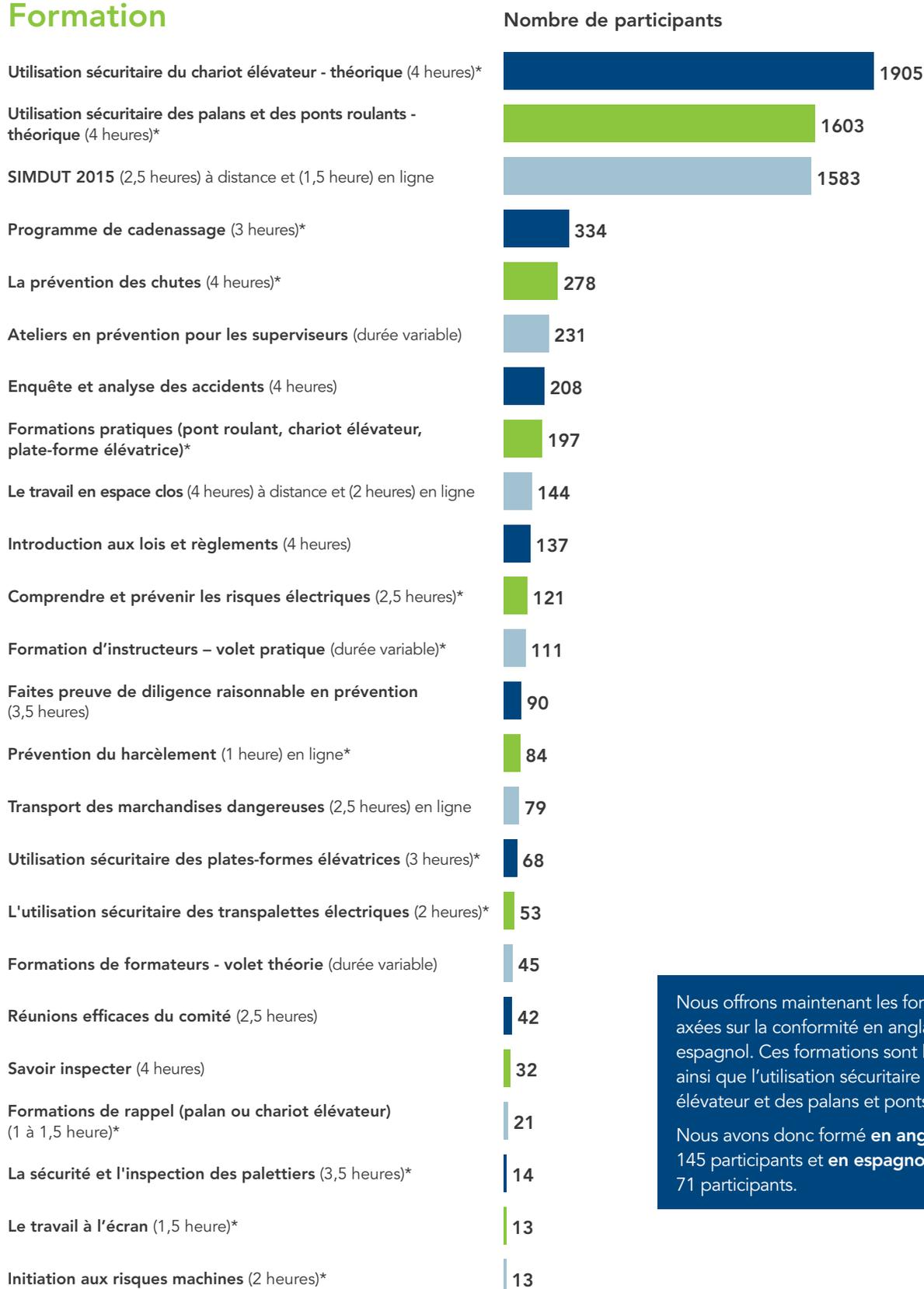
Enquête et analyse des accidents

Inspection des lieux de travail

Équipements de protection individuelle

Parmi nos formations, voici celles qui ont rejoint le plus grand nombre de participants.

Formation



Nous offrons maintenant les formations axées sur la conformité en anglais et en espagnol. Ces formations sont le SIMDUT ainsi que l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur et des palans et ponts roulants.

Nous avons donc formé **en anglais** 145 participants et **en espagnol** 71 participants.

*Ces formations aident à rencontrer les priorités dictées par la CNESST à l'intérieur de sa planification stratégique 2020-2023



Activités de sensibilisation en entreprise

Les conseillers de MultiPrévention se déplacent aussi en entreprise en région pour offrir des activités adaptées aux besoins exprimés par nos membres notamment dans le cadre de journées ou semaines en santé et en sécurité du travail.

Activité	Nombre de participants
Prévention des contraintes thermiques	18
Sensibilisation au SIMDUT 2015	48
L'entreposage des produits dangereux, c'est pas sorcier!	4
Protection respiratoire	14
Moyens de prévention - chrome hexavalent	8
TOTAL	92





Formations en ligne

Compte tenu du contexte particulier de 2020 où la distanciation était de mise, nous avons augmenté notre offre de formations en ligne pour soutenir nos membres.

EN 2020

85

entreprises

ont expérimenté la formation en ligne

1 340

participants

ont complété les formations avec succès.

Formation	Nombre d'attestations
Utilisation sécuritaire du transpalette électrique	38
Cariste	184
SIMDUT 2015	889
Prévention du harcèlement psychologique et sexuel	57
Le cadenassage	93
Transport des marchandises dangereuses	42
Prévention des chutes	1
Espace clos	27
Gestion de l'amiante	9
TOTAL	1340



Infolettres et bulletin

Nous communiquons plusieurs fois par année auprès de nos membres pour leur faire part de nos nouveaux produits et services ainsi que des changements qui sont survenus dans le domaine de la santé et sécurité du travail.

NOUS AVONS AUGMENTÉ LA FRÉQUENCE ANNUELLE À

15

infolettres
qui ont été envoyées à

833

abonnés

NOTRE BULLETIN D'INFORMATION EST DIFFUSÉ DEUX FOIS PAR ANNÉE AUPRÈS DE

4 500

membres

SPÉCIAL COVID-19 MULTIPRÉVENTION

Association factuelle paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur de la fabrication de produits en métal, secteur de la fabrication de produits électriques, industries de l'établissement, secteur des équipements en services connexes

MAI 2020

UNE REPRISE DES ACTIVITÉS EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ !

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la reprise des opérations est assortie de nombreuses conditions pour assurer la santé et la sécurité du travail des membres de l'entreprise.

Le présent document vise à informer les employeurs et les travailleurs quant aux mesures de prévention à mettre en œuvre pour s'assurer d'un environnement de travail sécuritaire, sur la base des directives émises par la Direction de la santé publique du Québec. Vous le trouvez en format cliquable sur notre site Web: www.multiprevention.org.

En complément, nous mettons à votre disposition, dans la section Menu équerre de notre site Web, des documents d'information et des procédures adaptables pour vous aider à élaborer des protocoles répondant aux exigences de la Direction de la santé publique du Québec.

Les employeurs et les travailleurs ont une responsabilité partagée de maintenir un milieu de travail sécuritaire. À l'heure du coronavirus, il n'y a pas de risque à prendre. D'où l'importance de mettre en œuvre les recommandations prescrites par les autorités et de les respecter scrupuleusement.

LES MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION DE L'EMPLOYEUR

- Aménagez les lieux de travail de façon sécuritaire.
- Revoiez les méthodes et procédures de travail pour respecter les règles de distanciation physique.
- Fournissez les équipements d'hygiène et de protection individuelle.
- Informez et communiquez régulièrement avec le personnel de l'entreprise.
- Se dotez d'un plan de mesures d'urgence et d'un plan de continuité des opérations.

LES MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION DU TRAVAILLEUR

- Respectez les règles établies s'il croit avoir les symptômes de la COVID-19.
- Portez les équipements de protection individuelle qui lui sont fournis, veille à les nettoyer et à les désinfecter, notamment, au début et à la fin du quart de travail.
- Veuillez ne pas transporter les EPI d'un collègue à un autre ou s'assurer qu'ils sont nettoyés et désinfectés selon les recommandations des produits utilisés.
- Participez à toutes autres mesures sanitaires et préventives instaurées au sein de l'entreprise.

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX (FIÈVRE, TOUX, DIFFICULTÉ RESPIRATOIRE, PERTE SUDAINNE DE L'ODORAT), COMPOSEZ LE 1 877 644-4545.

www.multiprevention.org

SPECIAL COVID-19 MULTIPRÉVENTION

Association factuelle paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur de la fabrication de produits en métal, secteur de la fabrication de produits électriques, industries de l'établissement, secteur des équipements en services connexes

MAI 2020

RESTARTING ACTIVITIES WITH HEALTH AND SAFETY IN MIND!

In the context of the COVID-19, the resumption of operations is subject to numerous conditions to ensure the health and safety of all employees.

The purpose of this document is to inform employers and workers about the preventive measures to be implemented to ensure a safe work environment, based on the directives issued by the Direction de la santé publique du Québec. Please note that the links direct to our website which is in french.

However if you are interested in a document available in french and would like to have it in English, please contact us and we will provide for you an English version.

Employers and workers have a shared responsibility to maintain a safe work environment. In this age of coronavirus, there is no risk to be taken. Hence the importance of implementing the recommendations prescribed by the authorities and of scrupulously complying with them.

THE EMPLOYER'S GENERAL PREVENTIVE MEASURES

- Provide a safe work environment.
- Review work methods and procedures to respect social distancing.
- Provide hygiene and personal protective equipment.
- Inform and communicate regularly with their employees.
- Has an emergency measures plan and a business continuity plan.

THE WORKER'S GENERAL PREVENTIVE MEASURES

- Follow the rules if he believes he has symptoms of COVID-19.
- Wear the personal protective equipment provided, clean and disinfect it, especially at the beginning and end of the shift.
- Ensure that PPE is not transferred from one colleague to another or that it is cleaned and disinfected according to the provided recommendations for the products.
- Participates in all other sanitary and preventive measures implemented within the company.

IN CASE OF FLU-LIKE SYMPTOMS (FEVER, COUGH, DIFFICULTY BREATHING, SUDDEN LOSS OF SENSE OF SMELL) CALL 1 877 644-4545.

www.multiprevention.org

Nous avons aussi publié un bulletin spécial portant sur les mesures sanitaires à prendre en entreprise durant la pandémie.



Guides

Traduction en espagnol

- Manejo seguro de montacargas - DOCUMENTO DE APOYO AL CURSO
- Uso Seguro de puentes grúa - DOCUMENTO DE APOYO AL CURSO

Webconférences

Offertes par nos conseillers

- Élaborer un programme de formation spécifique SIMDUT
- Exercer son leadership en prévention
- La sécurité des machines, où en sommes-nous ?
- Élaborer un plan de sécurité incendie
- Tour d'actualités en SST

Médias

Mises à jour

Site web :

- Refonte complète de la section Formations et activités par l'ajout d'un calendrier et d'un panier d'achat
- Section FAQ : bonification et mise à jour

☆ NOUVEAUX

- Outils numériques pour les services à distance ZOOM – TEAM – LiveSTORM – LMS Uxpertise

Autres

Mise à jour

- Catalogue des formations 2020



Au cœur de vos actions
en prévention depuis



MULTI
PRÉVENTION ASP



ans!

0202 2020 2020
0507 2050 70



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450-442-7763

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418-652-7682

www.multiprevention.org

 Visitez-nous sur Facebook